



Installation du nouveau Conseil municipal

Complexe de salles, le 26 mai à 19h30.

Mot du Maire après son élection :

"Le nouveau conseil municipal est à présent installé.

Une étape s'achève, une autre commence.

D'abord l'étape de la campagne électorale, la construction des idées et de l'équipe.

Tant de questionnements, d'échanges pour arriver à ce que nous sommes aujourd'hui.

Il y a quelques jours encore, nous devons surmonter une dernière épreuve. Homme d'honneur, Gérard a pris la décision de ne pas se présenter aux fonctions de maire. Il reste avec nous et l'harmonie se construira avec lui.

Nous sommes une équipe.

Forts de ce groupe de personnes actives, ambitieuses et engagées, nous défendrons les valeurs et le programme de Niderviller durablement et nous accueillons ce soir les deux collègues élus de Niderviller vers l'avenir.

Nous sommes un Conseil.

L'étape suivante nous emmène vers l'inconnu.

Installés sur le solide socle des mandats précédents, il nous faut cependant affronter la situation inédite de cette pandémie, drame sanitaire qui ruine les économies et les finances des gouvernements. Tant d'incertitudes humaines et financières sont apparues et apparaîtront encore.

Au service de Niderviller, nous ferons face du mieux que nous pouvons.

Nous sommes un village

Au conseil municipal depuis 2001 avec Claude VOURIOT, je tiens à le remercier tout particulièrement de tout ce qu'il a apporté à Niderviller et tout ce que j'ai appris avec lui. Il mérite pleinement plus de loisirs et toute l'oisiveté qu'il voudra s'octroyer !

Merci Claude."

Marie-Véronique BUSCHEL

Le nouveau Maire et les 4 Adjoints :



De gauche à droite : Mme FROEHLICH Audrey (Adjointe Animations), M. POIROT Mathieu (Adjoint Travaux), Mme BUSCHEL Marie-Véronique (Maire), M. HENRY Fabien (Adjoint Finances), Mme LARUELLE Claire (Adjointe au Social).

Les Conseillers Municipaux : M. MICHEL Gérard, Mme GINETTI Marie-Françoise, M. PIERRON Philippe, M. SCHERRER Frédéric, M. BLAISE Yannis, M. GUENAIRE Damien, Mme FRISSON Marine, Mme ZIMMERMANN Marjorie, M. WEIBEL Jonathan, Mme FAUL Mylène.

Installation du Conseil municipal et élection du maire et des adjoints,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude VOURIOT

- Le maire a pris la parole en souhaitant la bienvenue à la nouvelle équipe et a accueilli et installé les membres du conseil municipal élus au premier tour de scrutin, le 15 mars dernier. M. VOURIOT, quittant volontairement son mandat de maire, a retracé dans les grandes lignes, son implication dans la municipalité depuis 37 années, dont 4 mandats de Maire.

Après avoir remercié la population de Niderviller et l'ensemble des candidats des 2 listes pour le civisme et la correction qu'ils ont manifestés pendant toute cette campagne électorale. Et c'est M. MICHEL Gérard, étant le plus âgé des membres du conseil municipal, qui prend la présidence de l'Assemblée.

Le conseil municipal a ensuite été invité à procéder à l'élection du maire.

Secrétaire de séance : Mme FAUL Mylène

Assesseurs désignés : MM.HENRY Fabien, BLAISE Yannis

Election du Maire : Candidate : Mme BUSCHEL Marie-Véronique.

Elue 13 voix, 2 blancs

Le conseil municipal a opté pour 4 adjoints.

Sont candidats : M. HENRY Fabien, M. POIROT Mathieu,

Mme LARUELLE Claire, Mme FROEHLICH Audrey. Elus 13 voix, 2 blancs.

Election des membres titulaires et suppléants du Syndicat des Eaux :

Sont candidats :M. SCHERRER Frédéric, M. POIROT Mathieu,
M. PIERRON Philippe, Mme FAUL Mylène. Elus 13 voix, 2 blancs

Ecoles :

En raison de la pandémie du Covid-19, les établissements scolaires de la Commune de Niderviller sont restés fermés jusqu'au 17 mai 2020 inclus. La Commune, après consultation de la commission des écoles des lundi 4 et jeudi 7 mai et de la Directrice, a décidé une ouverture échelonnée et partielle des écoles à partir du -lundi 18 mai uniquement pour la classe de CM1 – CM2, limitée à 10 élèves. La Commune, après consultation le mercredi 20 mai de la commission des écoles et de la Directrice, a décidé :

- Lundi 25 mai l'ouverture de la classe CP – CE1 limitée à 10 élèves
- Jeudi 28 mai l'ouverture de la classe CE1 – CE2 limitée à 10 élèves

La Commune, après consultation du jeudi 28 mai 2020 de la commission des écoles et de la Directrice, a décidé de l'ouverture de la Grande Section de maternelle le -lundi 8 juin 2020 toujours dans le respect du protocole sanitaire

Associations :

- Club d'épargne "Le Nidervillois" :

La prochaine levée du club d'épargne "Le Nidervillois" aura lieu lundi 29 juin 2020

- Foyer : Le foyer proposera un centre aéré du 6 au 31 juillet (sauf le 13 juillet) dans le respect du protocole sanitaire du ministère de la cohésion sociale. Retrouvez toutes les infos en temps réel sur le facebook du foyer.

- Information associations : l'instauration des phases 2 et 3 par le gouvernement, respectivement les 2 juin et 22 juin en prévisionnel conduit à réfléchir à la reprise progressive des activités au complexe de salles dans le respect des protocoles sanitaires. Une prochaine réunion des associations sera dédiée à la mise en œuvre de la relance des activités et au planning 2021.

Distribution des masques de la Communauté de Communes Moselle Sud

La CCSMS a commandé des masques en tissu pour chaque habitant relevant de son territoire. Dès réception le Conseil Municipal procédera à la distribution.

Rappel bruits, nuisances sonores et brûlage :

Les travaux de jardinage et de bricolage effectués par les particuliers par l'utilisation d'appareils tels que : tondeuses, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc... occasionnent une gêne importante au voisinage et afin de préserver le cadre de vie, nous vous demandons de strictement respecter l'utilisation de ces équipements autorisés selon Arrêté Préfectoral, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il en est de même du brûlage des déchets verts et autres matériaux destinés à la déchetterie.

Pôle déchets

A compter du 25 mai 2020, le Pôle Déchets revient à un fonctionnement normal de ses services, à savoir :

Bureau : Accueil physique et téléphonique des usagers aux horaires normaux :

- Lundi : 13h à 17h - Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h – 11h45 / 13h – 17h

- Vendredi : 9h – 11h 45

L'accueil physique s'effectue selon le protocole sanitaire suivant : un usager à la fois et masque et désinfection des mains obligatoires.

Réseau des déchetteries :

Retour aux horaires et jours d'ouvertures normaux selon le récapitulatif ci-joint, avec maintien des consignes sanitaires dans le respect des gestes barrières.

PÔLE DÉCHETS PAYS DE SARREBOURG

REPRISE DES HORAIRES HABITUELS DES 7 DÉCHÈTERIES



PRÉVENTION
CORONAVIRUS
COVID-19

A COMPTER DU LUNDI 25 MAI 2020 :

**LES 7 DÉCHÈTERIES REPRENENT LEURS HORAIRES HABITUELS
(AVEC TOUS LES FLUX DE DÉCHETS, HORS TEXTILES)**

- ➔ **MAINTIEN DU CONTRÔLE À L'ENTRÉE POUR LIMITER LE NOMBRE D'USAGERS PRÉSENTS SUR LE SITE EN MÊME TEMPS. MERCI A VOUS D'ÊTRE PATIENT.**
- ➔ **S'IL Y A UNE FILE D'ATTENTE À L'ENTRÉE : LES USAGERS NE DOIVENT PLUS Y PRENDRE PLACE 30 MIN AVANT LA FERMETURE DU SITE**

Nous remercions l'ensemble de la population de faire preuve de civisme et notamment pour permettre le maintien de ces ouvertures :

- ➔ **DE FAIRE PREUVE DE PATIENCE ET DE RESPECT DANS LES FILES D'ATTENTE,**
- ➔ **D'APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES AUX RISQUES INFECTIEUX,**
- ➔ **DE NE PAS S'ATTARDER SUR LE SITE.**

REPRISE DES HORAIRES HABITUELS DES DÉCHÈTERIES :

➔ **RAPPEL : MAXIMUM 1M³ DE DÉCHETS PAR USAGER PAR JOUR**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BERTHELMING ZONE ARTISANALE	9h-12h		14h-18h	14h-18h		9h-12h 13h-18h
DABO NEUSTADTMÜHLE	14h-18h		9h-12h		14h-18h	9h-12h 13h-18h
NITTING RUE ANCIENNE GARE		9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h 13h-18h
MITTELBRONN ROUTE DE KOURTZERODE		9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h
SARREBOURG ROUTE DE RÉDING	9h-12h 13h-18h	9h-12h	9h-12h 13h-18h	9h-12h	9h-12h 13h-18h	9h-12h 13h-18h
TROIFONTAINES ROUTE DE HARTZVILLER	14h-18h	14h-18h		9h-12h		9h-12h 13h-18h
MOUSSEY AVENUE THOMAS BATA	14h-18h		9h-12h		14h-18h	9h-12h 13h-18h



L'accès des professionnels est interdit !

Déchetterie pour les professionnels :
RECYPARC CITRAVAL

Route de Sarrebourg 57400 SARRALETROFF
Tél. : 06 69 75 29 28 - sfreund@citaval.fr



Période d'hiver
(1^{er} novembre - 28 février):
Fermeture des déchetteries à 17h.

Le Maire : Marie-Véronique BUSCHEL